



L'ASSOCIATION MONTALBANAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME
AMSS 82
MODALITE DE FORMATION BNSSA
Saison 2025/2026



Analyse du besoin :

Le but de l'analyse du besoin est d'identifier le niveau de natation du candidat, l'échéancier de l'obtention de son examen ainsi que de l'utilisation de sa future qualification.

Cette étape est réalisée par la secrétaire et par l'équipe pédagogique (évaluation du candidat à la piscine).

Prérequis :

- Avoir 17 ans ;
- Être titulaire du PSE 1 et/ou être à jour de sa formation continue.
- Pour les non titulaires du PSE1 dates des formations initiales :
 - Du 20 au 24 octobre 2025
 - Du 23 au 27 février 2026
 - Du 20 au 24 avril 2026 (attention cette formation n'est pas garantie elle dépendra du nombre d'inscrits)

Pour les PSE1 qui ne sont pas à jour de leur formation continue dates des prochaines FC voir début septembre avec le bureau, les dates proposées ou sur <https://amss82.com/events/>

Modalité d'Inscription :

- Toutes les inscriptions doivent passer par le bureau afin de réaliser l'analyse du besoin et préciser les modalités
- Positionnement à l'entrée :
- Au cours du premier entrainement une évaluation des candidats sera effectuée sur les épreuves chronométrées, les résultats seront inscrits sur la fiche de suivi individuel.
- Suite à cette évaluation des recommandations seront effectuées par l'équipe (nombre de séances par semaine ...) sur la fiche de suivi individuel.

Suivit de l'évolution :

- la fiche de présence (Génos) permettra de contrôler l'assiduité des candidats.
- Au cours des entrainements des axes d'effort seront donnés individuellement, le nombres de séances par semaine pourra être augmenté ou diminué.
- Les chronos de suivi de l'évolution seront inscrits sur la fiche de suivi individuel.

Date de limite d'inscription : 15 janvier 2026

organisation générale :

1. **Entraîneur référent** : Tanguy / Anaïs

2. **Entraînement** :

Jour Horaire Entraîneur – vous devez arriver 15 mn avant le début du cours

- Mardi 20h00- 21h30 Anaïs ou Yannick
- Jeudi 19h00- 21h00 Tanguy
- Vendredi 20h00- 22h00 Anaïs et Tanguy

3. **Dates des journées de réglementation** : attention présence obligatoire à l'une des deux pour l'inscription à l'examen

- Le samedi 24 janvier 2026
- Le samedi 21 février 2026

4. **Dates des examens** :

- Le 14 mars 2026
- Le 30 mai 2026

5. **Validation de l'envoi à l'examen** :

- Avoir le dossier complet *
- Avoir suivi les recommandations de l'équipe pédagogique
- Avoir réalisé la journée de réglementation
- Avoir réalisé les chronos
- Retour au bureau de la fiche de suivi individuel avec mention apte pour l'examen signé par l'équipe pédagogique.
- convocation réalisée par le bureau.

***attention les dossiers devront être complet 15 jours avant la date de l'examen afin d'être contrôlés par le président du jury**

6. **En cas d'échec** :

Les candidats ayant fait échec seront repositionnés sur une autre date, en cas de problème de place la priorité sera donnée aux candidats réalisant leur première tentative et ayant l'avis favorable de l'équipe pédagogique.